

## **AVIS PUBLIC**

### **ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 465**

**AVIS** est par la présente donné,

1. **QUE** le conseil municipal de la Ville d'Otterburn Park, lors de sa séance ordinaire tenue le 20 juillet 2020, a adopté le Règlement numéro 465 concernant la garde de poules en milieu urbain de la Ville d'Otterburn Park.
2. **QUE** ce Règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Pour la consultation dudit Règlement, vous pouvez vous adresser au bureau du greffe, situé au 601, chemin Ozias-Leduc, à Otterburn Park, durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville, soit du lundi au jeudi de 7h45 à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 7h45 à 11h45.

**DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 21 JUILLET 2020**

Alain Cousson, ing., directeur général et greffier adjoint